

• Lieu:

UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU BASSIN VERSANT DU CLIGNON

Travaux de dérasement du seuil du moulin de Brumetz

Compte-rendu de la réunion de chantier 24 Mars 2016

Moulin de Brumetz, à 09h30

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	• Entreprise:
Syndicat intercommunal pour la	Union des Syndicats d'Aménagement	
gestion du bassin versant de	et de Gestion des Milieux Aquatiques	Mascitti Nino SA
l'Ourcq amont (SIGBVOA)	(mise à disposition du Syndicat)	

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LHOSTE René	Président du syndicat	٧		
FAUVEL Maxime	Union des syndicats d'aménagement	٧		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	٧		
LEMARIE Alexandre	Vice-Président			٧
LAH LAH Areski	Commune de Brumetz	٧		
MANGELINCK Ludovic	Technicien du syndicat	٧		
KRAMP Jean-Claude	Technicien du syndicat	٧		
MASCITTI Dominique	Entreprise MASCITTI S.A			٧
CHAMPAGNE Fabrice	ONEMA	٧		
COCHE Joël	Propriétaire du moulin	٧		
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie	٧		
COLIN Béatrice	Agence de l'Eau Seine-Normandie	٧		

Les travaux de dérasement du seuil du moulin de Brumetz ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise <u>MASCITTI SA</u> – (siège : Villers-Cotterêts / 02.)

• SITUATION ACTUELLE:

- Les travaux de dérasement du seuil du moulin de Brumetz ont débuté le 11 mars et sont, à ce jour, terminés.
- Cette réunion de chantier a permis de réceptionner et valider ces travaux comme conforme au cahier des charges.
- Plusieurs visites de terrain, réalisées par le président et les services techniques de l'Union des syndicats, ont permis de valider l'état d'avancement du chantier et d'ajuster les travaux si besoin.



Schématisation des aménagements projetés

• DÉTAIL DES VISITES ET DES TRAVAUX :

○ VISITE DU 14 MARS:

Lors de la réunion de piquetage, le maitre d'œuvre a souhaité que l'entreprise dérase en priorité le seuil D1 et comble le bras d'amenée du bief en rive droite afin de faire passer la totalité du débit du Clignon dans le lit naturel.

Lors de cette visite terrain, il a été constaté

- Arasement de la totalité du seuil D1,
- Abaissement de la lame d'eau d'1m10m
- Comblement de l'entrée du bief avec les matériaux issus du seuil
- Mise à sec du bras d'amenée



Baisse du niveau d'eau en amont de l'ancien seuil et stabilisation du lit



Emplacement de l'ancien seuil et comblement du bief en rive droite

L'équilibre de la hauteur d'eau du Clignon a permis de matérialiser les zones de talutage en pente douce ainsi que les secteurs où la pose d'un géotextile coco est nécessaire (zone soumise à l'érosion).

Quatre saules mâtures ont été marqués afin d'être étêtés.







Matérialisation de zones de talutage

○ VISITE DU 17 MARS:

Cette visite a permis de valider les travaux réalisés en rive gauche et de piqueter les aménagements en rive droite.

Lors de cette visite terrain, il a été constaté :

- Talutage en pente douce (2/1) de la berge en rive gauche sur 40 ml
- Conservation de pierres dans le lit de la rivière afin de diversifier les écoulements
- La pose d'un géotextile coco sur 20ml (secteur de l'ancien seuil).
- L'étêtage et l'abattage des arbres marqués
- Remblais du bief et d'une partie de la fosse du seuil S1



Talutage et pose de géotextile en rive gauche



Comblement partiel de la fosse du seuil S1

Travaux à venir :

- Talutage en pente douce (3/1) de la berge en rive droite sur 40 ml
- Pose d'un géotextile coco du 20 ml
- Fin de comblement du bief et du bras d'amenée
- Ensemencement et bouturage des berges
- Remise en état du site.

○ VISITE DU 24 MARS:

Cette réunion a permis de valider et de réceptionner l'ensemble des travaux réalisés :

- Talutage en pente douce (3/1) de la berge en rive droite sur 40 ml
- Pose d'un géotextile coco sur 20 ml au niveau du méandre
- Comblement du bief et d'une partie du bras d'amenée
- Remblais partiel de la fosse du seuil S1 et conservation d'un bras mort
- Ensemencement et bouturage des zones talutées
- Remise en état de la zone de travaux





<u>Vue de face du seuil de Brumetz avant et après travaux</u>





Vue de l'aval du seuil avant et après arasement





Comblement du bief et du bras d'amenée avant et après travaux

• REMARQUES, OBSERVATIONS:

- L'arasement de l'ancien seuil du moulin de Brumetz a permis d'améliorer considérablement le fonctionnement écologique du Clignon de part :
 - Une amélioration de la qualité de l'eau (diversification des vitesses d'écoulement, capacités auto-épuratoires du cours d'eau, ...)
 - Une restauration des habitats (autocurage des fonds de la rivière, rééquilibre sédimentaire entre l'amont et l'aval
 - Un rétablissement de la continuité écologique en rendant franchissable le seuil par les espèces piscicoles (espèce repère Truite fario).
- Ces travaux permettent ainsi de décloisonner le Clignon et de rétablir le transit piscicole et sédimentaire sur plus de 15 km de cours d'eau.
- Un suivi des aménagements sera réalisé dans le courant de l'année par le service technique de l'Union des syndicats. Il permettra de vérifier la bonne tenue des aménagements et la reprise de la végétation.

• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION :

• Il s'agissait de la dernière réunion de chantier.

Le service technique,